

## PROCÈS-VERBAL

LE 17 MAI 2023

### GRAND-SAULT

#### RÉUNION

Une réunion ordinaire du conseil de la municipalité régionale de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a eu lieu à l'édifice Marcel Deschênes dans la salle Roland Lafrance à compter de 19 heures le mercredi 17 mai 2023, suivant les avis requis par la loi.

#### PRÉSENCES

Son honneur, le maire:

Bertrand Beaulieu

Les conseillers :

Annie Deschênes

Claudette Goguen Kavanaugh

David Raines

Danny Soucy

France Roussel

Josée Rioux-Walker

Mario Pelletier

Sébastien R. Michaud

ainsi que le directeur général/greffier, Éric Gagnon, et la greffière adjointe, Michelle Daigle.

#### ABSENCES

Marcel Levesque

#### OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire Beaulieu accueille chaleureusement tous les participants à la réunion mensuelle du mois de mai.

#### DIVULGATION D'INTÉRÊT

Aucun conflit n'est signalé.

#### ADOPTION - ORDRE DU JOUR

**France Roussel / Danny Soucy,**

**2023-60                    Que l'ordre du jour modifié soit accepté tel que présenté. Adopté**

#### ADOPTION – PROCÈS-VERBAL

**David Raines / Mario Pelletier,**

**2023-61                    Que le conseil municipal adopte le procès-verbal du 19 avril 2023 tel que reçu. Adopté**

#### EAU POTABLE

Le directeur général déclare que depuis la dernière réunion, 11 analyses d'eau potable ont été effectuées dans les quartiers de Grand-Sault, Drummond et Saint-André, et que les résultats indiquent une eau potable de qualité.

**Josée Rioux Walker / Sebastien Michaud,**

**2023-62                    Que les analyses d'eau potable soient reçues et classées. Adopté**

## MOTIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS

### Axe – Développement communautaire

La conseillère Deschênes informe que c'est la dernière fin de semaine pour profiter de la glace au C.E.P.S.C. Les inscriptions pour les activités estivales telles que le frolic, la natation, les cours de nage, le baseball, le soccer, etc. sont en cours au C.E.P.S.C. et tous les détails sont accessibles sur le site Web de la municipalité.

Conseillère Deschênes encourage tout le monde à venir soutenir les Cataractes de Grand-Sault lors de leur premier match de baseball de la saison ce samedi à 14h00 au parc des Vétérans face aux Braves de Témis.

Différentes activités culturelles sont proposées, notamment un Rodéo de vélo organisé par le Club Rotary le 3 juin au C.E.P.S.C., le Grand Cirque Benjamin sera également présent le 11 juin, et une pièce de théâtre locale sera jouée par les Grand Saultés les 20 mai et 4 juin à l'Auditorium Richelieu. Le calendrier communautaire est disponible sur le nouveau site Web [www.grandsault.com](http://www.grandsault.com), sous l'onglet Citoyens, Calendrier communautaire. Toute personne souhaitant proposer une activité peut le faire sous le même onglet.

La conseillère Deschênes exprime sa reconnaissance envers tous les groupes qui ont participé au nettoyage des rues le 29 avril dernier, mais elle souligne qu'il est nécessaire de continuer à travailler pour maintenir la propreté de la ville. Les écoles continuent de participer jusqu'à la fin du mois de mai en nettoyant les alentours des quartiers scolaires de la région. Elle encourage tout le monde à s'engager activement dans le processus de nettoyage de la ville.

Conseiller Pelletier informe que le club de golf est maintenant ouvert depuis jeudi dernier et que les conditions du terrain sont excellentes. Les membres sont invités à renouveler leur adhésion pour la saison 2023. Cette année, dix tournois ainsi que divers événements hebdomadaires sont prévus. Il est recommandé aux membres de s'inscrire rapidement pour garantir leur participation.

### Axe – Développement économique

La maire suppléante annonce qu'une présentation de TouriScope sera effectuée plus tard ce soir. Des ateliers seront offerts demain de 9h00 à 14h30 sur les tendances touristiques, construire une expérience touristique distinctive et le marketing touristique. Elle précise qu'il est encore possible de s'inscrire et recommande fortement à tous ceux qui sont impliqués dans le tourisme directement ou indirectement, tel que les restaurants, l'hébergement, les activités culturelles, le musée, et cetera d'y participer.

Elle rappelle également que si vous envisagez des travaux de construction sur votre propriété ou des aménagements sur un terrain, vous devez obtenir un permis au préalable. Il est important de vérifier si un permis est requis pour votre projet. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service d'utilisation des terres ou consulter notre site Web.

### Axe – Services à la communauté

Le conseiller Raines souligne que les services à la communauté sont très occupés et que notre équipe de maintenance des rues a accompli un travail remarquable en embellissant le Broadway pour la saison touristique estivale, afin que nous puissions tous en profiter.

Il souhaite exprimer sa gratitude envers Anne Savage pour avoir organisé un événement en l'honneur de Ron Turcotte à la Société historique de Grand-Sault.

Il informe que la classique annuelle de baseball charitable des services d'urgence aura lieu au parc du centenaire de Grand-Sault le 15 juin à 19 heures. La Force policière de Grand-Sault a lancé un défi au Service d'incendie de Grand-Sault. C'est un événement « Payez ce que vous pouvez » et l'argent récolté sera remis à l'Association de baseball mineur de Grand-Sault.

### Union des Municipalités du Nouveau-Brunswick

Le conseiller Roussel rapporte que durant les dernières réunions, plusieurs sujets ont été abordés, mais trois d'entre eux ont particulièrement retenu l'attention et il en fait un résumé.

En ce qui concerne la question de la GRC, une entente collective a été conclue pour que la province prenne en charge les coûts de la rétroaction des salaires tels que négociés, que Saint-André et les DSL auraient dû assumer. Ces coûts n'avaient pas été prévus dans le budget.

Le ministère des Ressources naturelles a envoyé une lettre indiquant que, suite à la fusion des entités, les municipalités sont désormais responsables de tous les coûts liés aux feux de forêt sur leur territoire. Cependant, il a été décidé que la situation restera inchangée pour l'année 2023. Le conseiller Roussel estime qu'il faudra travailler à modifier la loi pour assurer que les choses restent telles qu'elles étaient et que nous n'assumons pas la responsabilité des feux de forêt sur notre territoire.

Le troisième point abordé concerne l'obligation pour les CSR de soumettre un plan stratégique d'ici le 15 juillet. Le conseiller Roussel souligne que les CSR ont été créés pour aider les municipalités dans leurs dossiers et qu'il est difficile pour eux de faire un plan stratégique sans connaître les priorités des municipalités. Une demande a été envoyée au ministère pour repousser la date butoir au 31 décembre 2023. L'Union des Municipalités a été sollicitée pour soutenir cette demande et a accepté.

Enfin, le conseiller Roussel remercie la maire suppléante, Josée Rioux Walker, d'avoir accepté de siéger au comité chargée de la réunion annuelle et le directeur général, Éric Gagnon, pour sa participation au comité des réformes municipales.

Vente de propriété – 152, rue Court

**Claudette Goguen Kavanaugh / Sébastien Michaud,**

**2023-63                    Attendu que Grand-Sault prendra prochainement possession de sa nouvelle caserne d'incendie situé au 245, chemin Portage à Grand-Sault;**

**Attendu que le Conseil s'attend à respecter l'entente « droit de premier refus » dument signée le 2 avril 2013 par un conseil municipal de la Ville de Grand-Sault antérieur;**

**Attendu que le processus d'achat-vente doit impliquer des firmes d'avocats pour rendre la transaction légale;**

**Il est résolu que la propriété au 152, rue Court soit vendue à Place Broadway Ltée – Broadway Place Ltd. au montant de 75,000\$ plus taxes et frais applicables s'il y a lieu, selon l'entente signée et scellée le 2 avril 2013;**

**Il est de plus résolu que le conseil municipal prenne possession de la nouvelle caserne à une date de son choix. Adopté**

Peinture des lignes de circulation

**Sébastien Michaud / Josée Rioux Walker,**

**2023-64                    Que le conseil municipal accepte la soumission reçue de Mr. Line Painter au montant de 30 530.35 \$ plus taxe pour la peinture des lignes de circulation. Adopté**

Asphalte à l'usine

**David Raines / Danny Soucy,**

**2023-65                    Que le conseil municipal accepte la soumission la plus basse reçue de Ray's Paving Inc. au montant de 135\$ de la tonne métrique plus taxe pour l'asphalte à l'usine. Adopté**

Autre prix reçu :                    Northern Construction Inc.                    140 \$

Réparation d'asphalte de rue (patching)

**Sébastien Michaud / Claudette Goguen Kavanaugh,**

**2023-66** Que le conseil municipal accepte la soumission la plus basse pour la réparation des rues reçue de Ray's Paving Inc. au montant de 438 000\$ plus taxe. Adopté

Autre prix reçu : Northern Construction Inc. 465 000  
\$

Centre de chirurgie de cataracte à Edmundston

**David Raines / Claudette Goguen Kavanaugh,**

**2023-67** **CONSIDÉRANT QUE** le Réseau de santé Vitalité a implanté un Bloc opératoire pour les chirurgies de la cataracte à l'Hôpital général de Grand-Sault;

**CONSIDÉRANT QUE** ces soins ambulatoires sont en fonction depuis le 27 octobre 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** le centre à Grand-Sault a pour but d'offrir ces services à au-delà de 500 patients supplémentaires par année;

**CONSIDÉRANT QUE** la province du Nouveau-Brunswick a investi dans l'Hôpital général de Grand-Sault au-delà de 1,3 million de dollars envers la création de cette clinique;

**CONSIDÉRANT QUE** la Fondation des Amis de l'Hôpital général de Grand-Sault a fourni au-delà de 65 000\$ pour l'achat d'équipement spécialisé pour cette clinique;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal veut maintenir tous les services existants à l'Hôpital Générale de Grand-Sault et croit fermement dans l'ajout de nouveaux services;

**IL EST RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité régionale de Grand-Sault s'oppose au projet d'une clinique privée pour les chirurgies de cataracte à Edmundston;

**IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE** le conseil municipal fasse parvenir une lettre au ministre de la Santé et à la Dre France Desrosiers, présidente-directrice générale du Réseau santé Vitalité s'opposant à la création de cette clinique à Edmundston. Adopté

Commission des emprunts de capitaux

**Claudette Goguen Kavanaugh / France Roussel,**

**2023-68** Que la municipalité régionale de Grand-Sault demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter une somme de 1,425,000 \$ au maximum pour une durée maximale de 10 ans, dont la durée et l'utilisation sont réparties comme suit :

<u>Fin</u>	<u>Somme</u>	<u>Durée</u>
<b>Services relatifs aux transports</b>		
Street sweeper	379,000\$	10 ans
Toiture de garage municipal	287,000\$	10 ans
Asphaltage- chemin Portage (Phase 1)	100,000\$	10 ans
Asphaltage/Bordure de rue- Subdivision Gilles Cormier	248,000\$	10 ans
Total: Services relatifs aux transports	1,014,000\$	
<b>Services d'administration générale</b>		
Toiture d'édifice municipal	261,000\$	10 ans

**Services récréatifs et culturels**

Marina 150,000\$ 10 ans

**Que la Municipalité Régionale de Grand-Sault demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter une somme de 1,900,000 \$ au maximum pour une durée maximale de 30 ans, dont la durée et l'utilisation sont réparties comme suit :**

<u>Fin</u>	<u>Somme</u>	<u>Durée</u>
<b>Fonds d'eau et d'égouts</b>		
Lift station- Laforest ou Basin	1,000,000	30 ans
Moderniser les services d'eau, d'égouts et d'eau pluviale- chemin Portage (Phase 1)	700,000\$	30 ans
Réservoir d'eau - SA	200,000\$	30 ans

**Adopté**

Placements

**Claudette Goguen Kavanaugh / Danny Soucy,**

2023-69

**Étant donné que la municipalité régionale de Grand-Sault veut placer certains montants dans des comptes d'épargnes à termes avec intérêts garanties auprès d'UNI Corporation Financière;**

**IL EST RÉSOLU QU'UNE somme de 3,705,000\$ du fonds de réserve de la municipalité soit transférée dans des dépôts à terme pour une durée de 6 mois à un taux de 4.35%;**

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'UNE somme de 300,000\$ du fonds de réserve – avantages sociaux futurs général soit transférée dans un dépôt à terme d'une durée de 6 mois à un taux de 4.35%;**

**IL EST EN PLUS RÉSOLU QU'UNE somme de 200,000\$ du fonds de réserve - avantages sociaux futurs général soit transférée dans un dépôt à terme d'une durée de 1 an à un taux de 5.00%;**

**IL EST EN PLUS RÉSOLU QU'UNE somme 100,000\$ du fonds de réserve - avantages sociaux futurs général soit transférée dans un dépôt à terme d'une durée de 2 ans à un taux de 4.75%;**

**IL EST EN PLUS RÉSOLU QU'UNE somme de 100,000\$ du fonds de réserve d'avantages sociaux futurs eau et égout soit transférée dans un dépôt à terme d'une durée de 2 ans à un taux de 4.75%;**

**IL EST EN PLUS RÉSOLU QU'UNE somme de 200,000\$ du fonds de réserve d'avantages sociaux futurs général soit transférée dans un dépôt à terme d'une durée de 3 ans à un taux de 4.40%. Adopté.**

AFFAIRES COMMENCÉES

Arrêté D-3 – Développement économique

La greffière adjointe fait la troisième lecture en titre de l'arrêté D-3.

**France Roussel / Annie Deschênes,**

2023-70

**Que le conseil municipal adopte la troisième lecture de l'arrêté D-3, arrêté concernant le développement économique dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

Arrêté Z-3 – Herbes hautes

La greffière adjointe fait la troisième lecture en titre de l'arrêté Z-3.

**David Raines / Sébastien Michaud,**

- 2023-71**                    **Que le conseil municipal adopte la troisième lecture de l'arrêté Z-3, arrêté concernant les herbes hautes dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

Arrêté S-7 – Détritus

La greffière adjointe fait la troisième lecture en titre de l'arrêté S-7.

**Danny Soucy / Mario Pelletier,**

- 2023- 72**                    **Que le conseil municipal adopte la troisième lecture de l'arrêté S-7, arrêté interdisant les détritrus dans les rues de Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

Arrêté S-2 – Mesures d'urgence

La greffière adjointe fait la troisième lecture en titre de l'arrêté S-2.

**David Raines / Claudette Goguen Kavanaugh,**

- 2023-73**                    **Que le conseil municipal adopte la troisième lecture de l'arrêté S-2, arrêté de Grand-Sault relatif aux mesures d'urgence, telle que lue. Adopté**

AFFAIRES NOUVELLES

TouriScope

La firme TouriScope, sous la direction de Camille Durelle Aubut, a mené une étude sur le tourisme dans la région pour le compte de l'ancien conseil municipal de la Ville de Grand-Sault.

Lors d'une présentation abrégée des résultats de l'étude touristique communautaire, Mme Camille Durelle Aubut a déclaré croire fermement au potentiel de développement touristique de la municipalité. Elle a également expliqué les objectifs du programme, les principales constatations et les pistes de solution.

Le maire a souligné que la municipalité régionale de Grand-Sault a un grand potentiel et que l'objectif est de faire de la municipalité une destination touristique tout au long de l'année, pas seulement pendant la saison estivale. Il a ajouté que l'étude avait fourni de bonnes idées sur lesquelles travailler et que l'axe de développement économique s'y attelait. Le maire a invité les citoyens à prendre part au développement touristique de la région, soulignant que la municipalité ne pouvait pas le faire seule et avait besoin de leaders et d'entrepreneurs qui voient le potentiel.

Enfin, le maire a remercié l'APECA et le ministère du Tourisme pour leur partenariat dans le financement et la réalisation de cette étude.

Arrêté S-4 – Interdiction de flâner

La greffière adjointe fait la première lecture en titre de l'arrêté S-4.

**David Raines / Josée Rioux Walker,**

- Que le conseil municipal adopte la première lecture de l'arrêté S-4, arrêté concernant l'interdiction de flâner dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

La greffière adjointe fait la deuxième lecture en titre de l'arrêté S-4.

**France Roussel / Annie Deschênes,**

**Que le conseil municipal adopte la deuxième lecture de l'arrêté S-4, arrêté concernant l'interdiction de flâner dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

Arrêté S-5 – Interdiction de solliciter

La greffière adjointe fait la première lecture en titre de l'arrêté S-5.

**Danny Soucy / Sebastien Michaud,**

**Que le conseil municipal adopte la première lecture de l'arrêté S-5, arrêté concernant l'interdiction de solliciter dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

La greffière adjointe fait la deuxième lecture en titre de l'arrêté S-5.

**Claudette Goguen Kavanaugh / David Raines,**

**Que le conseil municipal adopte la deuxième lecture de l'arrêté S-5, arrêté concernant l'interdiction de solliciter dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

Arrêté D-6 – Magasinage le dimanche

La greffière adjointe fait la première lecture en titre de l'arrêté D-6.

**Annie Deschênes / Mario Pelletier,**

**Que le conseil municipal adopte la première lecture de l'arrêté D-6, arrêté concernant le magasinage le dimanche dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

La greffière adjointe fait la deuxième lecture en titre de l'arrêté D-6.

**France Roussel / Sébastien Michaud,**

**Que le conseil municipal adopte la deuxième lecture de l'arrêté D-6, arrêté concernant le magasinage le dimanche dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

Arrêté D-7 – Taxe sur l'hébergement touristique

La greffière adjointe fait la première lecture en titre de l'arrêté D-7.

**Josée Rioux Walker / Claudette Goguen Kavanaugh,**

**Que le conseil municipal adopte la première lecture de l'arrêté D-7, arrêté concernant la taxe sur l'hébergement touristique dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

La greffière adjointe fait la deuxième lecture en titre de l'arrêté D-7.

**Danny Soucy / Annie Deschênes,**

**Que le conseil municipal adopte la deuxième lecture de l'arrêté D-7, arrêté concernant la taxe sur l'hébergement touristique dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**



## AUTRES

### Mot du maire

Le maire souligne le 50<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de la triple couronne de M. Ron Turcotte. Il adresse ses compliments à M. Turcotte et remercie La Société Historique de Grand-Sault et Mme Savage pour avoir organisé l'événement qui a eu lieu lundi.

Le maire souhaite une bonne Semaine nationale de la police à tous les membres de notre Force policière et à ceux de la GRC. Il les remercie pour leur excellent travail. Monsieur le maire souhaite également une bonne Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. Il assure que nous vivons dans une communauté sûre et inclusive, où nous devons respecter chaque individu dans sa singularité.

Monsieur le Maire rappelle les citoyens qu'un arrêté municipal sera bientôt adopté concernant les interventions du public lors des réunions, afin de permettre au conseil de répondre aux questions sur des sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour. Les questions doivent être soumises sept (7) jours avant la réunion pour donner au conseil la possibilité de se préparer et de pouvoir répondre à la question. Si la question concerne un sujet à l'ordre du jour, les citoyens sont invités à prendre la parole au micro.

### - Intervention du public

#### Charlie Kavanaugh

Le chef Kavanaugh interroge le conseiller Roussel sur les discussions du département des ressources naturelles concernant l'obligation pour la municipalité de suivre l'indice des feux de la province. Le conseiller Roussel répond que ce point n'a pas été abordé lors de la réunion portant uniquement sur la facturation et la responsabilité.

Le directeur général informe que la municipalité est en train de rédiger un nouvel arrêté incluant une disposition afin de suivre l'indice des feux de la province. Le chef Kavanaugh rappelle que les pompiers ont été informés qu'en cas de non-respect de l'indice des feux de la province et de déclenchement d'un incendie dans la nouvelle municipalité, les paiements ne seront pas maintenus.

#### Martin Bérubé

M. Bérubé se demande s'il serait possible d'inscrire dans un arrêté que les individus qui circulent à vélo, en trottinette ou en planche à roulettes doivent porter des vêtements de couleur vifs. Il raconte qu'il y a quelques semaines, il se promenait sur le boulevard Broadway et aperçut un vélo qui roulait à toute vitesse sur le trottoir qui a failli heurter une éducatrice de garderie. Il soutient qu'il serait important de renforcer les lois en matière de vélo et les cyclomoteurs (mopeds) pour la sécurité publique.

Il exprime sa gratitude envers le conseil pour avoir approuvé sa proposition et pour avoir installé un meuble pour les citoyens qui souhaitent s'adresser au conseil.

#### Anne Savage

Madame Savage mentionne d'une part, la municipalité cherche à faire de Grand-Sault une destination touristique et d'autre part, l'industrie hôtelière sera maintenant taxée et il n'y a même pas assez d'hôtels à Grand-Sault pour accueillir tous les touristes.

Elle souligne que pour attirer et retenir les touristes, la ville a besoin de plus d'hébergements et de restaurants offrant un bon service, ainsi que de beaux établissements pour la classe supérieure. Elle précise que la municipalité ne pourra pas attirer les entreprises en augmentant les taux de taxation au centre-ville.

Le maire explique que les touristes qui utilisent les hôtels seront taxés, et non les hôtels eux-mêmes. Il rappelle que cette taxe est en place dans presque tout le Nouveau-Brunswick depuis 2019 et que la municipalité de Grand-Sault est l'une des dernières à l'adopter.



- Intervention des médias

Il n'y a eu aucune intervention des médias.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion est prévue pour le 21 juin 2023 à 19h00 dans la salle Roland Lafrance.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sebastien Michaud, propose la clôture de la réunion à 20h23. Adopté



Bertrand Beaulieu  
Maire



Éric Gagnon  
Greffier / Deputy

GRAND-SAULT  
GRAND FALLS

## PROCÈS-VERBAL

LE 17 MAI 2023

### GRAND-SAULT

#### RÉUNION

Une réunion ordinaire du conseil de la municipalité régionale de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a eu lieu à l'édifice Marcel Deschênes dans la salle Roland Lafrance à compter de 19 heures le mercredi 17 mai 2023, suivant les avis requis par la loi.

#### PRÉSENCES

Son honneur, le maire:

Bertrand Beaulieu

Les conseillers :

Annie Deschênes

Claudette Goguen Kavanaugh

David Raines

Danny Soucy

France Roussel

Josée Rioux-Walker

Mario Pelletier

Sébastien R. Michaud

ainsi que le directeur général/greffier, Éric Gagnon, et la greffière adjointe, Michelle Daigle.

#### ABSENCES

Marcel Levesque

#### OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire Beaulieu accueille chaleureusement tous les participants à la réunion mensuelle du mois de mai.

#### DIVULGATION D'INTÉRÊT

Aucun conflit n'est signalé.

#### ADOPTION - ORDRE DU JOUR

**France Roussel / Danny Soucy,**

**2023-60                    Que l'ordre du jour modifié soit accepté tel que présenté. Adopté**

#### ADOPTION – PROCÈS-VERBAL

**David Raines / Mario Pelletier,**

**2023-61                    Que le conseil municipal adopte le procès-verbal du 19 avril 2023 tel que reçu. Adopté**

#### EAU POTABLE

Le directeur général déclare que depuis la dernière réunion, 11 analyses d'eau potable ont été effectuées dans les quartiers de Grand-Sault, Drummond et Saint-André, et que les résultats indiquent une eau potable de qualité.

**Josée Rioux Walker / Sebastien Michaud,**

**2023-62                    Que les analyses d'eau potable soient reçues et classées. Adopté**

## MOTIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS

### Axe – Développement communautaire

La conseillère Deschênes informe que c'est la dernière fin de semaine pour profiter de la glace au C.E.P.S.C. Les inscriptions pour les activités estivales telles que le frolic, la natation, les cours de nage, le baseball, le soccer, etc. sont en cours au C.E.P.S.C. et tous les détails sont accessibles sur le site Web de la municipalité.

Conseillère Deschênes encourage tout le monde à venir soutenir les Cataractes de Grand-Sault lors de leur premier match de baseball de la saison ce samedi à 14h00 au parc des Vétérans face aux Braves de Témis.

Différentes activités culturelles sont proposées, notamment un Rodéo de vélo organisé par le Club Rotary le 3 juin au C.E.P.S.C., le Grand Cirque Benjamin sera également présent le 11 juin, et une pièce de théâtre locale sera jouée par les Grand Saultés les 20 mai et 4 juin à l'Auditorium Richelieu. Le calendrier communautaire est disponible sur le nouveau site Web [www.grandsault.com](http://www.grandsault.com), sous l'onglet Citoyens, Calendrier communautaire. Toute personne souhaitant proposer une activité peut le faire sous le même onglet.

La conseillère Deschênes exprime sa reconnaissance envers tous les groupes qui ont participé au nettoyage des rues le 29 avril dernier, mais elle souligne qu'il est nécessaire de continuer à travailler pour maintenir la propreté de la ville. Les écoles continuent de participer jusqu'à la fin du mois de mai en nettoyant les alentours des quartiers scolaires de la région. Elle encourage tout le monde à s'engager activement dans le processus de nettoyage de la ville.

Conseiller Pelletier informe que le club de golf est maintenant ouvert depuis jeudi dernier et que les conditions du terrain sont excellentes. Les membres sont invités à renouveler leur adhésion pour la saison 2023. Cette année, dix tournois ainsi que divers événements hebdomadaires sont prévus. Il est recommandé aux membres de s'inscrire rapidement pour garantir leur participation.

### Axe – Développement économique

La maire suppléante annonce qu'une présentation de TouriScope sera effectuée plus tard ce soir. Des ateliers seront offerts demain de 9h00 à 14h30 sur les tendances touristiques, construire une expérience touristique distinctive et le marketing touristique. Elle précise qu'il est encore possible de s'inscrire et recommande fortement à tous ceux qui sont impliqués dans le tourisme directement ou indirectement, tel que les restaurants, l'hébergement, les activités culturelles, le musée, et cetera d'y participer.

Elle rappelle également que si vous envisagez des travaux de construction sur votre propriété ou des aménagements sur un terrain, vous devez obtenir un permis au préalable. Il est important de vérifier si un permis est requis pour votre projet. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service d'utilisation des terres ou consulter notre site Web.

### Axe – Services à la communauté

Le conseiller Raines souligne que les services à la communauté sont très occupés et que notre équipe de maintenance des rues a accompli un travail remarquable en embellissant le Broadway pour la saison touristique estivale, afin que nous puissions tous en profiter.

Il souhaite exprimer sa gratitude envers Anne Savage pour avoir organisé un événement en l'honneur de Ron Turcotte à la Société historique de Grand-Sault.

Il informe que la classique annuelle de baseball charitable des services d'urgence aura lieu au parc du centenaire de Grand-Sault le 15 juin à 19 heures. La Force policière de Grand-Sault a lancé un défi au Service d'incendie de Grand-Sault. C'est un événement « Payez ce que vous pouvez » et l'argent récolté sera remis à l'Association de baseball mineur de Grand-Sault.

### Union des Municipalités du Nouveau-Brunswick

Le conseiller Roussel rapporte que durant les dernières réunions, plusieurs sujets ont été abordés, mais trois d'entre eux ont particulièrement retenu l'attention et il en fait un résumé.

En ce qui concerne la question de la GRC, une entente collective a été conclue pour que la province prenne en charge les coûts de la rétroaction des salaires tels que négociés, que Saint-André et les DSL auraient dû assumer. Ces coûts n'avaient pas été prévus dans le budget.

Le ministère des Ressources naturelles a envoyé une lettre indiquant que, suite à la fusion des entités, les municipalités sont désormais responsables de tous les coûts liés aux feux de forêt sur leur territoire. Cependant, il a été décidé que la situation restera inchangée pour l'année 2023. Le conseiller Roussel estime qu'il faudra travailler à modifier la loi pour assurer que les choses restent telles qu'elles étaient et que nous n'assumons pas la responsabilité des feux de forêt sur notre territoire.

Le troisième point abordé concerne l'obligation pour les CSR de soumettre un plan stratégique d'ici le 15 juillet. Le conseiller Roussel souligne que les CSR ont été créés pour aider les municipalités dans leurs dossiers et qu'il est difficile pour eux de faire un plan stratégique sans connaître les priorités des municipalités. Une demande a été envoyée au ministère pour repousser la date butoir au 31 décembre 2023. L'Union des Municipalités a été sollicitée pour soutenir cette demande et a accepté.

Enfin, le conseiller Roussel remercie la maire suppléante, Josée Rioux Walker, d'avoir accepté de siéger au comité chargée de la réunion annuelle et le directeur général, Éric Gagnon, pour sa participation au comité des réformes municipales.

Vente de propriété – 152, rue Court

**Claudette Goguen Kavanaugh / Sébastien Michaud,**

**2023-63                    Attendu que Grand-Sault prendra prochainement possession de sa nouvelle caserne d'incendie situé au 245, chemin Portage à Grand-Sault;**

**Attendu que le Conseil s'attend à respecter l'entente « droit de premier refus » dument signée le 2 avril 2013 par un conseil municipal de la Ville de Grand-Sault antérieur;**

**Attendu que le processus d'achat-vente doit impliquer des firmes d'avocats pour rendre la transaction légale;**

**Il est résolu que la propriété au 152, rue Court soit vendue à Place Broadway Ltée – Broadway Place Ltd. au montant de 75,000\$ plus taxes et frais applicables s'il y a lieu, selon l'entente signée et scellée le 2 avril 2013;**

**Il est de plus résolu que le conseil municipal prenne possession de la nouvelle caserne à une date de son choix. Adopté**

Peinture des lignes de circulation

**Sébastien Michaud / Josée Rioux Walker,**

**2023-64                    Que le conseil municipal accepte la soumission reçue de Mr. Line Painter au montant de 30 530.35 \$ plus taxe pour la peinture des lignes de circulation. Adopté**

Asphalte à l'usine

**David Raines / Danny Soucy,**

**2023-65                    Que le conseil municipal accepte la soumission la plus basse reçue de Ray's Paving Inc. au montant de 135\$ de la tonne métrique plus taxe pour l'asphalte à l'usine. Adopté**

Autre prix reçu :                    Northern Construction Inc.                    140 \$

Réparation d'asphalte de rue (patching)

**Sébastien Michaud / Claudette Goguen Kavanaugh,**

**2023-66** Que le conseil municipal accepte la soumission la plus basse pour la réparation des rues reçue de Ray's Paving Inc. au montant de 438 000\$ plus taxe. Adopté

Autre prix reçu : Northern Construction Inc. 465 000  
\$

Centre de chirurgie de cataracte à Edmundston

**David Raines / Claudette Goguen Kavanaugh,**

**2023-67** **CONSIDÉRANT QUE** le Réseau de santé Vitalité a implanté un Bloc opératoire pour les chirurgies de la cataracte à l'Hôpital général de Grand-Sault;

**CONSIDÉRANT QUE** ces soins ambulatoires sont en fonction depuis le 27 octobre 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** le centre à Grand-Sault a pour but d'offrir ces services à au-delà de 500 patients supplémentaires par année;

**CONSIDÉRANT QUE** la province du Nouveau-Brunswick a investi dans l'Hôpital général de Grand-Sault au-delà de 1,3 million de dollars envers la création de cette clinique;

**CONSIDÉRANT QUE** la Fondation des Amis de l'Hôpital général de Grand-Sault a fourni au-delà de 65 000\$ pour l'achat d'équipement spécialisé pour cette clinique;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal veut maintenir tous les services existants à l'Hôpital Générale de Grand-Sault et croit fermement dans l'ajout de nouveaux services;

**IL EST RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité régionale de Grand-Sault s'oppose au projet d'une clinique privée pour les chirurgies de cataracte à Edmundston;

**IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE** le conseil municipal fasse parvenir une lettre au ministre de la Santé et à la Dre France Desrosiers, présidente-directrice générale du Réseau santé Vitalité s'opposant à la création de cette clinique à Edmundston. Adopté

Commission des emprunts de capitaux

**Claudette Goguen Kavanaugh / France Roussel,**

**2023-68** Que la municipalité régionale de Grand-Sault demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter une somme de 1,425,000 \$ au maximum pour une durée maximale de 10 ans, dont la durée et l'utilisation sont réparties comme suit :

<u>Fin</u>	<u>Somme</u>	<u>Durée</u>
<b>Services relatifs aux transports</b>		
Street sweeper	379,000\$	10 ans
Toiture de garage municipal	287,000\$	10 ans
Asphaltage- chemin Portage (Phase 1)	100,000\$	10 ans
Asphaltage/Bordure de rue- Subdivision Gilles Cormier	248,000\$	10 ans
Total: Services relatifs aux transports	1,014,000\$	
<b>Services d'administration générale</b>		
Toiture d'édifice municipal	261,000\$	10 ans

**Services récréatifs et culturels**

Marina 150,000\$ 10 ans

**Que la Municipalité Régionale de Grand-Sault demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter une somme de 1,900,000 \$ au maximum pour une durée maximale de 30 ans, dont la durée et l'utilisation sont réparties comme suit :**

<u>Fin</u>	<u>Somme</u>	<u>Durée</u>
<b>Fonds d'eau et d'égouts</b>		
Lift station- Laforest ou Basin	1,000,000	30 ans
Moderniser les services d'eau, d'égouts et d'eau pluviale- chemin Portage (Phase 1)	700,000\$	30 ans
Réservoir d'eau - SA	200,000\$	30 ans

**Adopté**

Placements

**Claudette Goguen Kavanaugh / Danny Soucy,**

2023-69

**Étant donné que la municipalité régionale de Grand-Sault veut placer certains montants dans des comptes d'épargnes à termes avec intérêts garanties auprès d'UNI Corporation Financière;**

**IL EST RÉSOLU QU'UNE somme de 3,705,000\$ du fonds de réserve de la municipalité soit transférée dans des dépôts à terme pour une durée de 6 mois à un taux de 4.35%;**

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'UNE somme de 300,000\$ du fonds de réserve – avantages sociaux futurs général soit transférée dans un dépôt à terme d'une durée de 6 mois à un taux de 4.35%;**

**IL EST EN PLUS RÉSOLU QU'UNE somme de 200,000\$ du fonds de réserve - avantages sociaux futurs général soit transférée dans un dépôt à terme d'une durée de 1 an à un taux de 5.00%;**

**IL EST EN PLUS RÉSOLU QU'UNE somme 100,000\$ du fonds de réserve - avantages sociaux futurs général soit transférée dans un dépôt à terme d'une durée de 2 ans à un taux de 4.75%;**

**IL EST EN PLUS RÉSOLU QU'UNE somme de 100,000\$ du fonds de réserve d'avantages sociaux futurs eau et égout soit transférée dans un dépôt à terme d'une durée de 2 ans à un taux de 4.75%;**

**IL EST EN PLUS RÉSOLU QU'UNE somme de 200,000\$ du fonds de réserve d'avantages sociaux futurs général soit transférée dans un dépôt à terme d'une durée de 3 ans à un taux de 4.40%. Adopté.**

AFFAIRES COMMENCÉES

Arrêté D-3 – Développement économique

La greffière adjointe fait la troisième lecture en titre de l'arrêté D-3.

**France Roussel / Annie Deschênes,**

2023-70

**Que le conseil municipal adopte la troisième lecture de l'arrêté D-3, arrêté concernant le développement économique dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**



Arrêté Z-3 – Herbes hautes

La greffière adjointe fait la troisième lecture en titre de l'arrêté Z-3.

**David Raines / Sébastien Michaud,**

- 2023-71**                    **Que le conseil municipal adopte la troisième lecture de l'arrêté Z-3, arrêté concernant les herbes hautes dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

Arrêté S-7 – Détritus

La greffière adjointe fait la troisième lecture en titre de l'arrêté S-7.

**Danny Soucy / Mario Pelletier,**

- 2023- 72**                    **Que le conseil municipal adopte la troisième lecture de l'arrêté S-7, arrêté interdisant les détritrus dans les rues de Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

Arrêté S-2 – Mesures d'urgence

La greffière adjointe fait la troisième lecture en titre de l'arrêté S-2.

**David Raines / Claudette Goguen Kavanaugh,**

- 2023-73**                    **Que le conseil municipal adopte la troisième lecture de l'arrêté S-2, arrêté de Grand-Sault relatif aux mesures d'urgence, telle que lue. Adopté**

AFFAIRES NOUVELLES

TouriScope

La firme TouriScope, sous la direction de Camille Durelle Aubut, a mené une étude sur le tourisme dans la région pour le compte de l'ancien conseil municipal de la Ville de Grand-Sault.

Lors d'une présentation abrégée des résultats de l'étude touristique communautaire, Mme Camille Durelle Aubut a déclaré croire fermement au potentiel de développement touristique de la municipalité. Elle a également expliqué les objectifs du programme, les principales constatations et les pistes de solution.

Le maire a souligné que la municipalité régionale de Grand-Sault a un grand potentiel et que l'objectif est de faire de la municipalité une destination touristique tout au long de l'année, pas seulement pendant la saison estivale. Il a ajouté que l'étude avait fourni de bonnes idées sur lesquelles travailler et que l'axe de développement économique s'y attelait. Le maire a invité les citoyens à prendre part au développement touristique de la région, soulignant que la municipalité ne pouvait pas le faire seule et avait besoin de leaders et d'entrepreneurs qui voient le potentiel.

Enfin, le maire a remercié l'APECA et le ministère du Tourisme pour leur partenariat dans le financement et la réalisation de cette étude.

Arrêté S-4 – Interdiction de flâner

La greffière adjointe fait la première lecture en titre de l'arrêté S-4.

**David Raines / Josée Rioux Walker,**

- Que le conseil municipal adopte la première lecture de l'arrêté S-4, arrêté concernant l'interdiction de flâner dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**



La greffière adjointe fait la deuxième lecture en titre de l'arrêté S-4.

**France Roussel / Annie Deschênes,**

**Que le conseil municipal adopte la deuxième lecture de l'arrêté S-4, arrêté concernant l'interdiction de flâner dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

Arrêté S-5 – Interdiction de solliciter

La greffière adjointe fait la première lecture en titre de l'arrêté S-5.

**Danny Soucy / Sebastien Michaud,**

**Que le conseil municipal adopte la première lecture de l'arrêté S-5, arrêté concernant l'interdiction de solliciter dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

La greffière adjointe fait la deuxième lecture en titre de l'arrêté S-5.

**Claudette Goguen Kavanaugh / David Raines,**

**Que le conseil municipal adopte la deuxième lecture de l'arrêté S-5, arrêté concernant l'interdiction de solliciter dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

Arrêté D-6 – Magasinage le dimanche

La greffière adjointe fait la première lecture en titre de l'arrêté D-6.

**Annie Deschênes / Mario Pelletier,**

**Que le conseil municipal adopte la première lecture de l'arrêté D-6, arrêté concernant le magasinage le dimanche dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

La greffière adjointe fait la deuxième lecture en titre de l'arrêté D-6.

**France Roussel / Sébastien Michaud,**

**Que le conseil municipal adopte la deuxième lecture de l'arrêté D-6, arrêté concernant le magasinage le dimanche dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

Arrêté D-7 – Taxe sur l'hébergement touristique

La greffière adjointe fait la première lecture en titre de l'arrêté D-7.

**Josée Rioux Walker / Claudette Goguen Kavanaugh,**

**Que le conseil municipal adopte la première lecture de l'arrêté D-7, arrêté concernant la taxe sur l'hébergement touristique dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

La greffière adjointe fait la deuxième lecture en titre de l'arrêté D-7.

**Danny Soucy / Annie Deschênes,**

**Que le conseil municipal adopte la deuxième lecture de l'arrêté D-7, arrêté concernant la taxe sur l'hébergement touristique dans Grand-Sault, telle que lue. Adopté**

## AUTRES

### Mot du maire

Le maire souligne le 50<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de la triple couronne de M. Ron Turcotte. Il adresse ses compliments à M. Turcotte et remercie La Société Historique de Grand-Sault et Mme Savage pour avoir organisé l'événement qui a eu lieu lundi.

Le maire souhaite une bonne Semaine nationale de la police à tous les membres de notre Force policière et à ceux de la GRC. Il les remercie pour leur excellent travail. Monsieur le maire souhaite également une bonne Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. Il assure que nous vivons dans une communauté sûre et inclusive, où nous devons respecter chaque individu dans sa singularité.

Monsieur le Maire rappelle les citoyens qu'un arrêté municipal sera bientôt adopté concernant les interventions du public lors des réunions, afin de permettre au conseil de répondre aux questions sur des sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour. Les questions doivent être soumises sept (7) jours avant la réunion pour donner au conseil la possibilité de se préparer et de pouvoir répondre à la question. Si la question concerne un sujet à l'ordre du jour, les citoyens sont invités à prendre la parole au micro.

### - Intervention du public

#### Charlie Kavanaugh

Le chef Kavanaugh interroge le conseiller Roussel sur les discussions du département des ressources naturelles concernant l'obligation pour la municipalité de suivre l'indice des feux de la province. Le conseiller Roussel répond que ce point n'a pas été abordé lors de la réunion portant uniquement sur la facturation et la responsabilité.

Le directeur général informe que la municipalité est en train de rédiger un nouvel arrêté incluant une disposition afin de suivre l'indice des feux de la province. Le chef Kavanaugh rappelle que les pompiers ont été informés qu'en cas de non-respect de l'indice des feux de la province et de déclenchement d'un incendie dans la nouvelle municipalité, les paiements ne seront pas maintenus.

#### Martin Bérubé

M. Bérubé se demande s'il serait possible d'inscrire dans un arrêté que les individus qui circulent à vélo, en trottinette ou en planche à roulettes doivent porter des vêtements de couleur vifs. Il raconte qu'il y a quelques semaines, il se promenait sur le boulevard Broadway et aperçut un vélo qui roulait à toute vitesse sur le trottoir qui a failli heurter une éducatrice de garderie. Il soutient qu'il serait important de renforcer les lois en matière de vélo et les cyclomoteurs (mopeds) pour la sécurité publique.

Il exprime sa gratitude envers le conseil pour avoir approuvé sa proposition et pour avoir installé un meuble pour les citoyens qui souhaitent s'adresser au conseil.

#### Anne Savage

Madame Savage mentionne d'une part, la municipalité cherche à faire de Grand-Sault une destination touristique et d'autre part, l'industrie hôtelière sera maintenant taxée et il n'y a même pas assez d'hôtels à Grand-Sault pour accueillir tous les touristes.

Elle souligne que pour attirer et retenir les touristes, la ville a besoin de plus d'hébergements et de restaurants offrant un bon service, ainsi que de beaux établissements pour la classe supérieure. Elle précise que la municipalité ne pourra pas attirer les entreprises en augmentant les taux de taxation au centre-ville.

Le maire explique que les touristes qui utilisent les hôtels seront taxés, et non les hôtels eux-mêmes. Il rappelle que cette taxe est en place dans presque tout le Nouveau-Brunswick depuis 2019 et que la municipalité de Grand-Sault est l'une des dernières à l'adopter.

- Intervention des médias

Il n'y a eu aucune intervention des médias.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

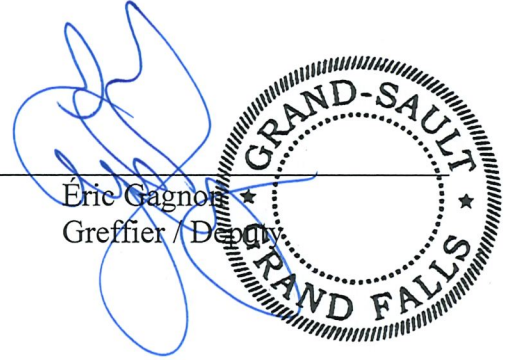
La prochaine réunion est prévue pour le 21 juin 2023 à 19h00 dans la salle Roland Lafrance.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sebastien Michaud, propose la clôture de la réunion à 20h23. Adopté



Bertrand Beaulieu  
Maire



Éric Gagnon  
Greffier / Député

GRAND-SAULT  
GRAND FALLS